

R-4303-2025

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC

Demanderesse

et
FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
(ci-après la « FCEI »)

Intervenante

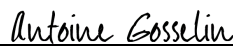
DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN

(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)



Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 945 rue Jean-Hamelin, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1V 3A2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction de la réponse à la DDR no. 1 de Régie (C-FCEI-0019), ainsi qu'à la rédaction de la preuve de la FCEI (C-FCEI-0017);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

Signé par :

Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par visioconférence, ce 24 mars 2026

DocuSigned by:

D78D23408419401... DS

Diane Duhamel
Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec